



Des femmes et des hommes  
pour votre bien

# DECLETY IMMOBILIER

63 boulevard Maréchal Juin  
06800 CAGNES SUR MER



## BAREMES DES HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR AU 01-12-2020

### TRANSACTIONS

Jusqu'à 40 000	FORFAITAIRE	5 000 €
40 001 € à 70 000 €	FORFAITAIRE	5 500 €
70 001 € à 100 000 €	FORFAITAIRE	6 000 €
100 001 € à 400 000 €		6 % TTC
400 001€ et plus		5 % TTC
Locaux commerciaux		10 % TTC
Fonds de commerces		10 % TTC
Terrains sans PC		8 % TTC
Terrains avec PC		6 % TTC
Garage	FORFAITAIRE	2 500 €

## BAREMES DES HONORAIRES A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR : Pour les successions, viagers, terrains et promotions.

### FRANCE LOCATION GESTION

#### LOCATIONS VIDES (partagés entre locataires et propriétaires)

Honoraires de location	10€ du m <sup>2</sup> pour le locataire
Rédaction actes	10€ du m <sup>2</sup> pour le propriétaire
Etats des lieux	3€ du m <sup>2</sup> pour le locataire
	3€ du m <sup>2</sup> pour le propriétaire

#### LOCATIONS MEUBLEES

Bail annuel honoraires	1 mois de loyer TTC : locataire
Durée Saisonnière	24 % TTC du Loyer

#### HONORAIRES GESTION

Règlements trimestriels	7,17% TTC
Règlements mensuels	8,07% TTC
Garantie des loyer	2,30 % TTC
Baux commerciaux	12% TTC du loyer triennal

#### **AVIS DE VALEUR VENTE OU LOCATIF : Visite de bien et Rédaction d'un rapport**

**250€ TTC**

Aucun frais, aucun honoraire de quelque nature que ce soit (publicité, etc...) n'est dû avant la conclusion d'un contrat. TVA : 20% taux en vigueur En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial